

«Le documentaire social se distingue du documentaire tout court et des actualités de la semaine par le point de vue qu'y défend nettement son auteur. Ce documentaire social exige que l'on prenne position car il met les points sur les i. S'il n'engage pas un artiste, il engage au moins un homme. Ceci vaut bien cela. Et le but sera atteint si l'on parvient à révéler la raison cachée d'un geste, à extraire d'une personne banale et de

hasard sa beauté intérieure ou sa caricature, si l'on parvient à révéler l'esprit d'une collectivité d'après une de ses manifestations purement physiques. Et cela, avec une force telle que, désormais, le monde qu'autrefois nous côtoyions avec indifférence, s'offre à nous malgré lui au-delà de ses apparences. Ce documentaire social devra nous dessiller les yeux.» Jean Vigo (1905-1934) Texte écrit en 1930 pour la revue Ciné-Club.

Docu-Club

Douga

un film documentaire de François Lathuillière et Douga Sissoko (2012 - 51 minutes).



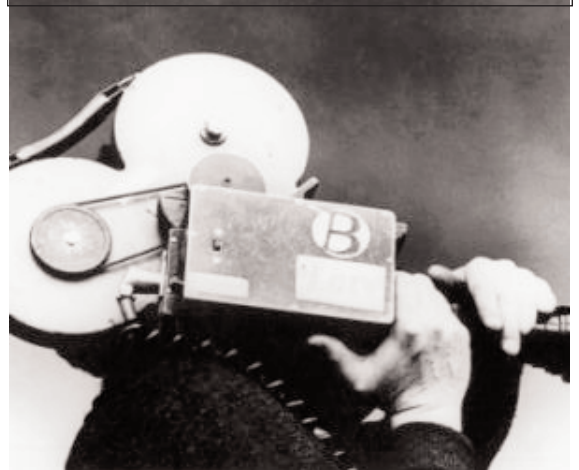
La vie d'un jeune travailleur migrant entre Paris et le Mali.

Douga a 33 ans. Depuis 1996 il vit à Paris dans un foyer en bordure du périphérique. Pour gagner sa vie, il est manœuvre dans le bâtiment. Une bonne part de son salaire est destinée à sa femme et ses enfants restés au Mali. Trois soirs par semaine, il suit des cours de français. Là, il retrouve d'autres migrants bien souvent sans papiers. Douga, lui, a obtenu son premier titre de séjour en 2009. Qu'est ce que ça a changé pour lui ?

Les réalisateurs

Douga Sissoko a participé à la réalisation de son propre portrait et a pris les images au Mali.

François Lathuillière a déjà réalisé plusieurs documentaires (La départementalisation de Mayotte - 2010) et courts-métrages (Bienvenue chez nous - 2010, Portraits sans visages - 2008 et Scandale - 2007). Il s'intéresse plus particulièrement aux problématiques de migrations et de rénovation urbaine sur lesquelles il travaille en ce moment.



Au programme ce soir
Janvier 2013

Omar

de François Lathuillière

Douga

de François Lathuillière et Douga Sissoko

*Projection au local de la Dionysversité
4, place Paul Langevin à Saint-Denis
Vendredi 25 Janvier 2013 - 19 h 30*



Quelques témoignages de plus

La vieillesse des travailleurs immigrés

Le foyer de travailleurs migrants République se niche au carrefour de Saint-Denis et d'Epinay sur Seine (93), dans un écrin de verdure. Lahoussine Idlhaj y fêtera ses 70 ans le 1er janvier 2013. Comme une centaine d'autres Chibanis algériens et marocains de ce foyer, il vit sa retraite, comme il a vécu le travail... entre France et Maghreb.

« Je suis arrivé par contrat »

Poussant comme des champignons dans les bassins ouvriers d'Ile-de-France, les premiers foyers de travailleurs migrants sont construits par l'État français dans les années cinquante. Ils hébergent une main-d'œuvre appelée depuis les anciennes colonies du Maghreb principalement. Si leur famille n'est pas venue les rejoindre en France, et s'ils ne sont pas revenus pour de bon au bled, c'est dans les foyers que vivent encore aujourd'hui la plupart de ces hommes, plus vraiment travailleurs, plus vraiment migrants. Lahoussine Idlhaj, depuis ses 69 ans qu'on ne saurait deviner, nous a raconté son parcours avec discrétion et douceur, sans une note de plainte ou revendication.

À la fin des trente glorieuses, en 1974, Lahoussine part de Casablanca pour travailler dans les Yvelines, dans l'industrie de la volaille. Une migration "par contrat" dit-il : "Avant il y avait du travail. Les patrons venaient chez nous chercher les jeunes. Beaucoup de Marocains et de Portugais travaillaient dans la volaille, le patron avait besoin de main-d'œuvre, alors il a envoyé le contrat chez moi". Il travaille ensuite jusqu'en 1978 dans un self-service du quartier Saint-Lazare à Paris, puis retourne au Maroc. Il commence à y fonder une famille, puis décide de repartir. Son parcours professionnel oscille alors entre chômage et petits contrats dans la restauration, dans certains quartiers parisiens : Saint-Lazare, École Militaire, Saint-Michel, théâtre Antoine. Il partage alors chacune de ses payes

avec sa femme et ses cinq enfants qu'il rejoint au Maroc, une fois par an lors de ses congés annuels.

Quelle place ont les anciens travailleurs migrants, aujourd'hui retraités en foyers, dans les politiques publiques de la vieillesse en France ?

Aucune, cette population est inconnue au bataillon. Il y a un vrai paradoxe aujourd'hui dans le fait de ne pas tenir compte de la santé de ces vieux migrants. Lorsque les industries françaises faisaient leur recrutement, un des premiers critères pour être admis était d'être en bonne santé, c'était la monnaie d'échange, le critère pour entrer dans l'hexagone. Cette santé a été la plus sollicitée dans les industries du charbon, de l'acier, dans le bâtiment. Ces domaines ont attaqué ce qu'il y a de plus précieux chez les migrants : leurs forces physiques. Le vieillissement précoce de ces hommes en est aujourd'hui une conséquence directe. À partir de 60 ans, le risque de dépendance pour une personne née au Maghreb est de 75 ans, contre 82 ans pour une personne née en France. L'édifice de la politique de la vieillesse dans l'hexagone repose sur un certain nombre de services et dispositifs qui per-



http://www.cnt-f.org/IMG/jpg/sans_pap_CNT.jpg

mettent aux gens de rester chez eux : portage de repas, accompagnement, auxiliaires de vie, assistantes de vie, etc. Est-ce que ce type de services est accessible aujourd'hui dans les foyers ? Non. Est-ce qu'on peut le déployer dans les foyers ? Non.

Le foyer, une histoire de famille

Au cœur du quartier de Belleville depuis 1978, un foyer de travailleurs migrants donne le ton à l'ambiance de la rue Bisson. Grande prière du vendredi, vendeurs de maïs, rendez-vous familiaux et politiques du week-end, voilà toute une vie que la rédaction d'Africultures observe depuis qu'elle est implantée à deux pas du foyer. Wagui Soumaré, notre voisin et représentant du foyer, nous parle avec émotion de son histoire franco-sénégalaise.

« Je ne peux pas vivre ailleurs que dans ce foyer. »

Pourquoi ne pas faire venir les petits auprès de lui ? Wagui a la nationalité française, un travail stable, il pourrait faire ce choix, comme l'ont fait ses frères. Mais il a décidé jusqu'à provoquer "une guerre des familles" qu'il ne déménagerait pas du foyer. Il explique cette vie semi-célibataire par la vertu du foyer à se faire cocon, à faire oublier une distance et une solitude subie autant que choisie. Le foyer est un repère stable, un sas intime avec le pays, il y trouve un équilibre et surtout une place reconnue : "Je suis bien à Bisson, je suis bien avec les jeunes, j'aime écouter les gens, apprendre, je ne peux pas vivre ailleurs que dans ce foyer. Et je suis responsable depuis dix ans, si je renonce à ça, tellement de gens crient derrière moi".

Depuis quinze ans nous explique-t-il, un système de représentation existe dans les foyers. Simplement, ceux qui étaient les "délégués noirs" d'antan, représentants de différents villages nommés entre les résidents, sont devenus aujourd'hui des délégués élus officiellement, reconnus par l'État. Troquant après 17 heures bleu de travail contre rôle de délégué, il en a tapé du poing sur la table pour défendre les intérêts des résidents lors des réunions de quartier, à la mairie ou à la préfecture. Mais à 42 ans, le voilà fatigué de ce rôle. Au diable les pressions des résidents, il ne se représentera pas pour un troisième mandat.

Caroline Trouillet, <http://www.africultures.com>

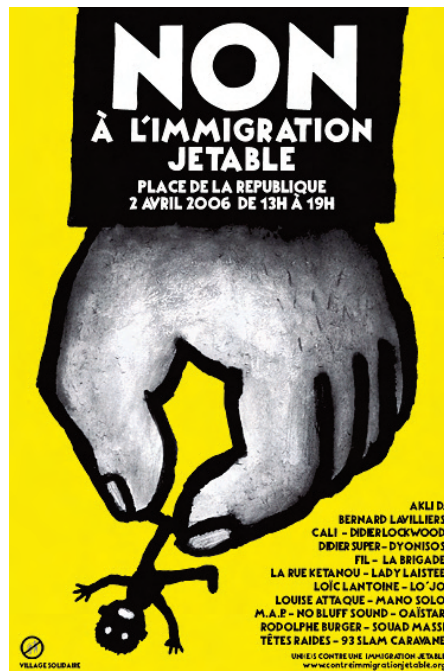
Immigrés & sans-papiers : exploitation et répression sociale

Le mythe de la France comme pays d'accueil n'a jamais été plus caduque qu'en ce début d'année 2013. Alors que 66 travailleurs sans-papiers ont tenu 73 jours en grève de la faim du 2 novembre 2012 au 12 janvier 2013, il est impossible de ne pas rappeler que cette lutte dure depuis trop longtemps pour des personnes qui ont contribué au développement économique de la France depuis les années 70.

Fin 2009 - début 2010, 6 000 travailleurs sans papiers avaient fédéré leurs luttes, avaient fait grève pendant plus de 3 mois et créé un journal. Il nous semble important de souligner que la situation a peu évolué et d'apporter des éléments de réflexion et des témoignages de cette frange de la population peu visible. L'état français et les préfectures procèdent toujours de la même manière en se défaussant de leur responsabilité et en expérimentant au quotidien les possibilités d'exploitation (travail et logement précaires), de répression (rafles, CRA, expulsions) et tentent de nous

monter les uns contre les autres (immigrés vs "français de souche", sans-papiers vs avec papiers, travailleurs vs chômeurs).

La défense des droits de toute personne présente sur le territoire français est primordiale, car demain ce sont les droits de chacun-e qui seront menacés. Est-il besoin de préciser qu'il faut refuser la criminalisation de la solidarité et la délation dans nos pratiques sociales ?



Luttes actuelles des travailleurs sans-papiers



Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment.

Nicolas JOUNIN (La Découverte, 2009)

«Le quotidien du travail sur ces chantiers demeure obscur. Cette enquête de terrain permet d'exposer les conditions d'emploi et de travail liées au recours croissant à la sous-traitance et à l'intérim : division des collectifs ouvriers, infériorisation et culpabilisation des sous-traitants et des intérimaires, pratiques illégales d'employeurs, contradictions pesant sur la sécurité au travail, recours massif à une main-d'œuvre étrangère fragilisée et parfois sans papiers, racisme et discriminations...»

On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite

Pierre BARRON, Anne BORY,
Lucie TOURETTE, Sébastien CHAUVIN,
Nicolas JOUNIN (La Découverte, 2011)

Le 15 avril 2008, trois cents travailleurs sans papiers se mettent en grève et occupent leurs entreprises, en région parisienne. Ils seront bientôt des milliers. Ce mouvement est inédit : il lie un mode d'action traditionnel du mouvement ouvrier, une grève avec occupation des lieux de travail, à la revendication centrale de la lutte des sans-papiers, la régularisation. S'ouvrent alors deux années de lutte, tantôt souterraine, tantôt médiatisée, dont ce livre retrace l'histoire de façon très vivante.

Ces grèves révèlent que des pans entiers de l'économie (construction, nettoyage, restauration, confection, aide à la personne...), des petites aux grandes entreprises, du traiteur du coin aux familiers du pouvoir, de l'intérim aux ministères, reposent sur le recours à une main-d'œuvre qui, privée de titre de séjour, devient la proie et l'instrument du dumping social. En contestant cette situation, des milliers de grévistes sans papiers ont pointé les contradictions de la politique de l'« immigration choisie » promue par Nicolas Sarkozy.

Fruit d'une enquête collective, réalisé à partir d'observations directes (sur des piquets de grève, lors de manifestations, réunions, assemblées générales de grévistes...), de la collecte d'archives (tracts, dossiers de grévistes, protocoles de fin de conflit, circulaires ou notes des ministères), mais aussi d'une centaine d'entretiens avec des grévistes, des syndicalistes ou associatifs soutenant ou encadrant le mouvement, des employeurs, des agents de l'État à un niveau local et national, ce livre raconte au plus près les péripéties de ce mouvement, et en analyse les enjeux économiques, syndicaux et politiques.



Les sans papiers suspendent leur grève de la faim

Comme n'a cessé de le demander le CSP59, après 70 jours le préfet prend en compte la grève de la faim à travers les expressions « calendrier échelonné, bienveillant, minimum de dossier » et « examiner avec humanité » par le biais des associations de la codrese qu'elle a chargé de la « sortie de crise ».

Les sans papiers dont 4 sont hospitalisés depuis plusieurs jours ont décidé de suspendre leur grève de la faim en considérant que les autres engagements préfectoraux annoncés publiquement par communiqués sont acquis :

- le principe du droit de la défense argumentée des dossiers tous les mois au CSP59, ce que dit d'ailleurs la circulaire du 28 novembre 2012 et qui rappelle le est à l'origine de cette grève de la faim;
- la révision du règlement intérieur de la codrese dans le sens de prendre compte les éléments nouveaux permettant aux sans papiers de faire prévaloir son droit à la régularisation et la motivation argumentée des décisions de régularisation ou des refus;
- le traitement égal pour le Collectif Afrique (CA) d'être membre de la codrese au même titre que toutes les associations qui y sont déjà.

Dans ces conditions les sans papiers grévistes de la faim et non grévistes du CSP59 considèrent que la volonté affichée du préfet de contourner les CSP59 pour sa proposition de « sortie de crise » est dans l'urgence de l'état de santé dégradée des grévistes secondaire.

Le CSP59 appelle à poursuivre la montée en puissance des actions de protestations pour montrer que la circulaire du 28 novembre 2012 est insuffisante pour réparer les dégâts causés par 5 ans de sarkozisme qui a libéré la parole xénophobe et raciste au sommet de l'Etat (Guéant, Hortefeux, Coppé, etc.) et a montré que pour des raisons électoralistes la droite républicaine pouvait tomber dans le piège de l'imitation du discours lepéniste et que le sarkozisme de gauche est aussi un réel danger. (16 janvier 2013)

